



[Brest](#)

Victimes des essais nucléaires: la députée socialiste Patricia Adam écrit au ministre de la Défense

Défense dimanche 03 octobre 2010

Patricia Adam, députée socialiste du Finistère, a adressé une question écrite au ministre de la Défense Hervé Morin, alors que les premières indemnités des victimes des essais nucléaires français doivent intervenir d'ici la fin de l'année. La députée s'étonne que « **deux maladies radio-induites, le lymphome et le myélome, ne fassent pas partie des maladies ouvrant des droits à indemnisation.** »

Patricia Adam demande également pourquoi « **la représentation nationale n'a jamais été tenue au courant des conclusions de l'étude du bureau Sépia-Santé** ».

Ce laboratoire spécialisé, mandaté par le ministère de la Défense, confirme pourtant « **l'existence d'une surmortalité par hémopathies malignes parmi les vétérans masculins présents sur les sites du centre d'expérimentations nucléaires dans le Pacifique entre 1966 et 1996, et ayant eu un dosimètre positif.** »

Que le lymphome et le myélome ne soient pas officiellement reconnus comme liés aux essais nucléaires a de lourdes conséquences pour ceux qui en sont victimes : « **Ils se trouvent ainsi dans l'obligation d'apporter la preuve d'un lien de causalité direct et certain entre la pathologie dont ils souffrent et le service effectué sur les sites nucléaires** ».

La députée signale également que le médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye, a souligné l'impossibilité, pour les demandeurs, d'établir cette preuve, dans un courrier adressé à l'Association nationale des vétérans victimes des essais nucléaires (ANVVEN).

[Plus d'informations dans le journal Ouest-France](#)